



ECOLE D'HOTELLERIE ET DE TOURISME

BT&BTS

TOURISME



L'EHT-CEMAC propose une formation qualifiante de niveau BT & BTS Tourisme en trois (03) ans de formation dont une (01) année de mise à niveau, en formation initiale, en alternance sous statut scolaire.

Nos formations

Type de diplôme :
**Brevet de Technicien (BT),
 Brevet de Technicien Supérieur (BTS)**
 Domaine :
Hôtellerie et Tourisme

Mention : **Tourisme**
 Spécialité : **1- Agence de Voyages (AV)
 2- Accueil et Animation Touristique (AAT)
 3- Technique de Production et de Vente
 4- Aménagement, Gestion des Equipements et Sites Touristiques**

1 CIBLES & CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre originaire d'un Etat membre de la CEMAC ou hors CEMAC bénéficiaire d'une prise en charge publique ou privée ;
 - Etre titulaire d'un Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC), Revalida Elemental (RE), General Certificate of Education Ordinary Level (GCE/OL) en quatre matières ou tout autre diplôme reconnu équivalent, âgé de 17 ans au moins et de 21 ans au plus à la date de concours pour le BT;
 - Etre titulaire d'un baccalauréat toutes options, Prueba de Madurez, General Certificate of Advanced Level (GCE 'A' Level) en deux matières, ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ; âgé de 17 ans au moins et de 25 ans au plus à la date du concours pour le BTS.
- L'admission se fait sur la base :
- a) d'un test de sélection (sur concours tous les 2 ans), prise en charge CEMAC
 - b) ou sur l'étude de dossier (prise en charge publique ou privée)

2 OBJECTIFS DE LA FORMATION

- La formation se donne pour objectif de former des personnes capables de :
- Collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme ;
- Informer et conseiller les clients locaux et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme ;
- Créer et promouvoir des produits touristiques ;
- Finaliser la vente de ces prestations touristiques et assurer le suivi commercial ;
- Accueillir et guider des touristes.

3 STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL

14 semaines en zone CEMAC ou à l'étranger (8 semaines en première année, 6 semaines en deuxième année). Par ailleurs, des actions professionnelles sur le terrain sont régulièrement proposées aux étudiants, afin d'acquérir ou de renforcer des compétences professionnelles dans le secteur touristique.

4 DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Les métiers visés sont très diversifiés et aux statuts hétérogènes (salariés, indépendants, travailleurs en « multi-activité ») :

- Les emplois liés à l'offre de destinations : conseiller en voyages, forfaitiste, conseiller billetterie, agent réceptif, agent d'escala, guide accompagnateur, agent d'exploitation (ou de planning), délégué réceptif, gestionnaire, des allotements terrestres, agent de comptoir, chargé de marketing, commercial, chargé de qualité/SAV ;
- Les emplois liés à la conception de l'offre par les organismes liés à un territoire : conseiller en séjour, chargé d'animation numérique, chargé de promotion du tourisme local, agent de développement touristique,
- Les emplois liés à l'hébergement, aux déplacements touristiques et à l'accueil sur des sites de loisirs : technicien d'accueil touristique, employé de loisirs ou d'attraction, animateur, agent de vente et de réservation, gestionnaire d'équipement ou de site responsable d'accueil.
- Les emplois liés à l'aménagement et gestion des sites : cadre responsable de l'aménagement, gestionnaires des sites touristiques.

COUT DE LA FORMATION

- **100 000 FCFA** payable en une seule tranche

Niveau d'études	1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année
Tarif externe (en FCFA)	684 000	631 000
Tarif externe (en FCFA)	1 534 000	1 481 000

NB : Possibilité de paiement par tranches

Pour obtenir plus d'informations, veuillez contacter :

Département du Tourisme
Véronique Arlette OMBOTE
 +237 699 83 60 28/ 677 00 63 93

Direction de la Formation Professionnelle
Mme Stella ACADJI AYELE
 +237 692 40 57 47 / 680 98 83 88

ehtcemac@yahoo.fr
 www.ehtcemac.com

